Parc d'Activités la Baronnette – Ville d'Aubagne

Création d'une zone d'activité économique

Contexte

Le succès de la zone d'activités de Napollon (150 entreprises implantées totalisant 800 emplois) a conduit l'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile à programmer une extension dénommée Parc d'activités de la Baronnette. Cette extension qui s'étend sur 2,5 ha, a été réalisée dans le cadre d'un permis d'aménager.

Mission

Maîtrise du foncier sans expropriation, consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et conception du projet (aménagement, VRD, chiffrage des coûts).

Dépôt du permis d'aménager, découpage foncier sur la base des prospects réalisés par le service Développement Economique de l'Agglomération. Constitution de l'ASL.

Consultation des entreprises et réalisation des travaux d'aménagement. Commercialisation des lots.

Maîtrise d'ouvrage dirigée par Antoine Reviron – Directeur Général de la SAEMPA

Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Maîtrise d'œuvre : MAP - Berim

2010 - 2012

ANTOINE REVIRON